



**Boulogne-Billancourt, le 14/11/2024**

Comme nous pouvions l'imaginer, **l'association Patiner A Boulogne n'a pas été entendue sur sa demande de réouverture de la patinoire**, le tribunal considérant que les conditions d'urgence n'étaient pas totalement remplies.

**Après avoir réclamé le rapport INDIGGO pendant près de 6 mois**, par écrit et lors des deux derniers conseils municipaux, **la procédure en référé aura au moins permis d'imposer à la mairie de communiquer**, dans le cadre des échanges obligatoires de pièces, **les éléments dissimulés à l'association, aux conseillers municipaux et aux Boulonnais.**

**Ce rapport, transmis un jour ouvré seulement avant l'audience, est en cours d'analyse afin de faire prévaloir nos arguments devant les juges du fond.**

Le combat continue.

L'équipe de **#PatinerABoulogne**  
[www.patineraboulogne.org](http://www.patineraboulogne.org)